



RÈGLEMENT

Vars Mountain Trail

Article 1 : ORGANISATION

L'association Family Trail en collaboration avec l'Office de Tourisme de Vars, l'agence FEEL Expérience et l'association Courir en Briançonnais organisent les 27 et 28 juillet 2019, le 6^{ème} Vars Mountain Trail. Au programme : le Tour des Crêtes, la Boucle de Peynier, le Col de Vars, le Tour des Villages et le KV-KL, courses à pied en montagne. Ouvert à tous, Hommes ou Femmes, licenciés ou non, âgés de 16 ans au moins et pas d'âge minimum pour le Tour des Villages (course découverte sans classement).

Article 2 : CONDITION D'ADMISSION

Conformément à la loi du 23 mars 1999, les inscriptions ne seront enregistrées que si elles sont accompagnées d'une photocopie de licence FFA, FFCO, FFPM, FFTri, FIDAL (licence italienne), FSGT Athlé, FSCT Athlé, UFOLEP Athlé, en cours de validité et pour les non licenciés, un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie, même pour les marcheurs sur le Col de Vars.

Pour les inscriptions sur place, et si dossards disponibles, présentation d'une licence citée ci dessus ou d'un certificat médical concernant l'athlétisme en compétition ce dernier sera conservé un an par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident, il ne sera pas retourné. En l'absence de l'un ou de l'autre de ces documents pas de dossard possible.

Article 3 : INSCRIPTIONS

Inscription uniquement en ligne sur le site :

<https://www.genialp.com/inscription/Vars-Mountain-Trail-2019>

Tarifs courses

Course	Jusqu'au 30 juin	A partir du 01 juillet
Tour des Crêtes 42 Km / 2941 m D+ SOLO	35 €	40 €
Boucle de Peynier 24 Km / 1384 m D+	35 €	40 €
Tour des Crêtes 42 Km / 2941 m D+ DUO	60 € par équipe	65 € par équipe
Col de Vars 13 Km / 495 m D+	25 €	30 €
Défi Varsinc <i>Col de Vars 13Km + Boucle de Peynier 24 Km au profit de l'association des Pompiers de l'Espoir.</i>	60 € 6 € reversé	70 € 7 € reversé
Tour des Villages 4 Km / 182 D+	10 €	15 €
KV-KL 1,4 Km / 435m D+	15 €	20 €

Les inscrits au **42km, 24km et 13km** bénéficieront de : 1 repas, 1 boisson, 1 textile de bienvenue, 1 gobelet pour les ravitaillements, ainsi que le journal de la course avec les résultats.

Les inscrits au **4km et KV-KL** bénéficieront de : 1 textile de bienvenue, 1 gobelet pour les ravitaillements, ainsi que le journal de la course avec les résultats.

Article 4 : LES PARCOURS

Cette événement comportera 6 courses :

Col de Vars - 13 Km, 491 m D+ / Départ : Samedi 27 juillet 10h

Deux ravitaillements, maximum 300 coureurs. Ouvert aux coureurs uniquement à partir de la catégorie Cadet.

Montée jusqu'au Col de Vars puis retour au village par les Balcons de Vars.

KV-KL 1,4 Km 435 m D+ / Départ : Samedi 27 juillet 14h30

Un ravitaillement, maximum 60 coureurs. Ouvert aux coureurs et marcheurs à partir de la catégorie Junior.

Montée sèche sur la piste mythique de ski du Kilomètre Lancée avec une pente moyenne de 52,5% et une pente maximum de 98%.

Tour des Crêtes - 42 km, 2937 m D+ / Départ : Dimanche 28 juillet 7h

Cinq ravitaillements, maximum 250 coureurs. Ouvert aux coureurs à partir de la catégorie Espoir. 3 Points i-TRA, course qualificative pour l'UTMB.

Possibilité de réaliser cette course en relais de deux personnes. Le relai se passe au refuge de Basse Rua (20 Km). Des navettes seront mis en place par l'organisation pour acheminer et rapatrier les coureurs. Un dossard spécifique

Possibilité de basculer sur la course Boucle de Peynier 24 Km au Pic de Serenne 12ème Km et d'être classé sur la course Boucle de Peynier 24 Km.

Course sur sentier de grandes randonnées reliant la station de Vars les Claux, via le col de Vars, le sommet du Paneyron, le col de Serennes, le refuge de Basse Rua, les Crêtes de Vars, le village de Sainte Marie, la pointe du Razis, le sommet de la Mayt et retour dans la station par le domaine skiable.

Boucle de Peynier - 24 Km, 1383 m D + / Départ : Dimanche 28 juillet 7h

Trois ravitaillements, maximum 300 coureurs. Ouvert aux coureurs à partir de la catégorie Junior. 2 Points i-TRA, course qualificative pour l'UTMB.

Possibilité de basculer sur la course Tour des Crêtes 42 Km au Pic de Serenne 12ème Km et d'être classé sur la course Tour des Crêtes 42 Km.

Course à pied sur sentier de grandes randonnées reliant la station de Vars les Claux, via le col de Vars, le sommet du Paneyron, le col de Serennes, les Couniets et retour à Vars les Claux..

Le Tour des Villages 4 Km, 182 D+ / Départ dimanche 28 Juillet 11h00

Un ravitaillement, maximum 100 coureurs. Ouvert aux coureurs et marcheurs. Itinéraire non classée, ouvert à tous, sans catégorie d'âge.

Boucle à travers les villages traditionnels de Vars.

Ouvert à toute la famille, ce parcours offre une diversité de paysages à travers patrimoine, ruelles, fermes anciennes, cadrans solaires et gruates.

Le Défi Varsinc 37 km, 1874 D+

Challenge cumulant les performances du 13 Km du samedi et celles du 24 Km du dimanche.

Le classement final sera réalisé suite au cumul des temps des deux courses.

Equipement obligatoire

L'équipement de chaque coureur sera vérifié lors du retrait des dossards et pour de vrai !

Tour des Crêtes : Réserve d'eau d'au moins un litre, coupe vent, sifflet, une couverture de survie.

La Boucle de Peynier : Réserve d'eau d'au moins un litre, coupe vent, sifflet, une couverture de survie.

Le Col de Vars : Réserve d'eau d'au moins 75 cl et un coupe vent.

Le KV-KL : Casque

Vivement conseillé pour le *Tour des Crêtes* : bonnet, gants (selon les conditions météo) bâton de marche à partir du 3^{ème} km, fixé sur le sac au départ. Il est interdit de partir sans bâton et d'en récupérer sur le parcours ou de partir avec et les déposer avant l'arrivée.

Article 5 : REMISE DES DOSSARDS

Les inscriptions se réalisent uniquement sur internet.

Les dernières inscriptions et retrait des dossards auront lieu vendredi 26 juillet de 16h à 19h, samedi 27 juillet de 08h00 à 18h00 et dimanche 28 juillet à partir de 05h30 à 10h30 à l'Office du Tourisme de Vars les Claux.

Le retrait des dossards et les dernières inscriptions selon disponibilités se font jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Limitation des dossards : Tour des Crêtes SOLO : 250 dossards / Tour des Crêtes DUO : 50 équipes / la Boucle de Peynier : 300 dossards / le Col de Vars : 300 dossards / le Tour des Villages : 100 dossards / le KV-KL : 60 dossards

Article 6 : ASSISTANCE

Des postes de ravitaillement, contrôle et assistance médicale seront installés le long du parcours, voir plan et profil altimétrique sur le site internet de l'événement.

Article 7 : BARRIÈRES HORAIRES

Le Tour des Crêtes 42 Km

09H00 : Km 7: Tête de Paneyron : départ de la barrière 09H00

10H00 : Km 12 : Pic de Serenne : départ de la barrière 10H00

11H00 : Km 20 : Ravitaillement : Refuge Basse Rua : départ de la barrière 11H10

13H00 : Km 29,8: Ravitaillement : Ste Marie: départ de la barrière 13H10

La Boucle de Peynier 24 Km

09H00 : Km 9 : Tête de Paneyron : départ de la barrière 09H00

10H00 : Km 12 : Pic de Serrene : départ de la barrière 10H00

11H30 : Km 16 : Ravitaillement : les Couniets : départ de la barrière 11H40

Col de Vars 13 Km

11H00 : Km 5 : Col de Vars : départ de la barrière 11H10

Tout concurrent n'ayant pas pointé à ces barrières horaires sera arrêté et rapatrié à l'arrivée en navette ou autre. Ces concurrents ne seront pas classés.

Article 8 : SECURITE

Il est interdit de suivre les coureurs avec un véhicule motorisé ou non. Parcours balisé (rubalise Vars, fléchage au sol par peinture aérosol biodégradable rose et jalons fluos jaunes par secteurs délicats), serre file sur les cinq parcours. L'organisation décline toute responsabilité pour les coureurs sans dossard.

Article 9 : METEO

En cas de conditions météorologiques ou nivologies défavorables ou autres, l'organisation se réserve le droit de modifier l'épreuve (même en cours), ou d'utiliser le parcours de repli, ou encore de faire arriver la course sur un autre site, les engagements restant acquis.

Article 10 : RESPECT DU MILIEU - RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS ÉCOLOGIQUE

Il est demandé à chacun de respecter l'environnement, sous peine de disqualification : ne jeter aucun emballage et détritux sur la totalité du parcours, suivre les sentiers et chemins balisés, en montée comme en descente (interdiction de couper hors sentiers).

Article 11 : COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

En s'inscrivant, tout participant abandonne son droit à l'image. Les participants, accompagnateurs et public autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Vars Mountain Trail, ou encore dans le cadre des animations mises en place, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Article 12 : RÉCOMPENSES

Le Tour des Crêtes 42 Km, la Boucle de Peynier 24 Km, le Col de Vars 13 Km : 1 repas, 1 boisson, 1 textile de bienvenue ainsi que le journal de la course avec les résultats.

Le Tour des Villages, le KV-KL : 1 textile de bienvenue ainsi que le journal de la course avec les résultats.

Les 3 premiers du temps scratch Hommes et Femmes (42 Km / 24 Km / 13 Km/ KV-KL / Défi Varsinc)

Le premier de chaque catégorie : Cadet, Espoir, Junior, Seniors, V1, V2, V3, V4 Hommes et Femmes.

Article 13 : MISES HORS COURSE

Les concurrents seront éliminés pour cause de :

Absence de dossard. Falsification de dossard. Retard au départ de la compétition. Absence de l'équipement obligatoire. Non pointage aux postes de contrôles. Dépassement des temps maximums autorisés aux barrières horaires. Pollution ou dégradation des sites traversés (couper les sentiers, jets de détritux, traversée de troupeaux de brebis en courant). Refus de se faire examiner par un médecin. Ravitaillement en dehors des zones prévues.

Toute personne souhaitant porter une réclamation devra le faire oralement auprès du 1^{er} poste de contrôle rencontré et par écrit à l'arrivée auprès du directeur de course, avant la proclamation des résultats.

Article 14 : CONDITIONS GÉNÉRALES

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant ou pendant l'épreuve.

Pas de classement marcheur.

Article 15 : ASSURANCE

Responsabilité civile : l'organisateur a souscrit pour la durée de l'épreuve une assurance responsabilité civile garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants. Assurance souscrite auprès de la Fédération Française d'Athlétisme.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, les participants non licenciés seront assurés d'office par l'organisation auprès de la Générali via AIAC courtage. Contrat d'assurance disponible sur demande.

Article 16 : ANNULATION

Aucun remboursement ne sera effectué, seul un avoir sera proposé uniquement sur l'épreuve 2020 sur présentation d'un certificat médical, la demande devant être effectuée au moins huit jours avant l'épreuve.

En cas de conditions de course défavorables et dangereuses tenant à la sécurité des participants, tant au niveau des parcours, de la météo ou d'évènements imprévus, l'organisation du Vars Mountain Trail peut prendre la décision d'annuler la course le matin du départ ou de la stopper en cours de route. Aucun remboursement d'inscription ne sera accordé aux participants.

Article 17 : COURSE ENFANTS

L'épreuve

L'épreuve débute par un tir à la carabine comprenant 5 balles (2 balles d'entraînements ; 3 balles réelles). Une balle manqué engendre une pénalité de 20 secondes.

La suite de l'épreuve est constitué d'une boucle de **750 m** autour du front de neige Vars les Claux. La course part sous le format d'une poursuite suite au tir.

Départ sous l'arche, remontée sous télésiège des Claux, montée sur la parcelle empruntée par le 13km et redescente sur le front de neige. Balisage très régulier avec jalons et rubalise.

Les catégories

Catégorie	Age	Nombre de tour	Distance
Eveil athlétique	7 - 9 ans	1	750 m
Poussins	10 - 11 ans	2	1,5 km
Benjamins	12 - 13 ans	4	3 km
Minimes - Cadets	14 - 17 ans	6	5 km

Le règlement

- Âge minimum de 7 ans
- Courses sans classement pour les moins de 9 ans, éveil athlétique
- Course avec classement pour les catégories Poussins à Cadets
- Reconnaissance, explications des règles de course et échauffement à 10h15 le samedi et 14h30 le dimanche
- Départ par poules de niveaux d'âges à partir de 10h30 le samedi et 14h45 le dimanche
- Initiation au tir et découverte de la carabine avant chaque course
- L'achat du dossard peut se faire avant la course, directement au pôle inscription dans l'Office de Tourisme de Vars et jusqu'à 30 minutes avant la reconnaissance soit 09h45 le Samedi et 14h00 le dimanche. Il est vivement conseillé de l'acheter au préalable sur le site internet de l'épreuve.
- Les enfants devront effectuer le nombre de tour correspondant à leur catégorie d'âge.
- Tout enfant ne respectant pas le nombre de tour ne pourra être classé.
- Les enfants devront respecter leur temps de pénalité correspondant à leur nombre d'échec au tir, à savoir 20 secondes de pénalités par cible manquée. les départs se feront par vague à l'instant T, à T +20 sec pour 1 cible manquée, T +40 sec pour 2 cibles manquées, T + 60 sec pour 3 cibles manquées.
- Le dossard devra être placé dans le dos afin d'identifier le coureur au pas de tir

Tarif courses enfant : 5 € TTC

Les Horaires

Départ par catégorie d'âge

Eveil athlétique + Poussin + Benjamin + Minimes + Cadets

Départ 11h00

Staff encadrant la course enfant

- 1 directeur de course spécial enfants
- 4 contrôleurs course
- 2 contrôleurs tours de pénalités
- 1 responsable stand de tir
- 2 assistants au tir
- 4 aiguilleurs

Pas d'équipement obligatoire

Article 18 : Initiation Biathlon

Une initiation au biathlon sera ouverte de 09h00 à 18h00 pour les enfants et les adultes encadrée par Altitude Biathlon.